



12^{-ème} édition du Séminaire International du Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC)

« EVALUATION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE ET PRESERVATION DES AIRES PROTEGEES : PROMOUVOIR LES SOLUTIONS BASEES SUR LA NATURE »

Brazzaville, 01 au 02 décembre 2021

Précédé de la

7^{ème} EDITION DU SEMINAIRE-ATELIER DE FORMATION DE L'UNESCO
Sous le thème :

« Prise en compte des impacts cumulatifs du développement sur les aires protégées lors de l'Évaluation Environnementale et sociale »

Brazzaville, 29 au 30 novembre 2021

Annonce préliminaire et Appel à propositions



The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –
E- mail: seeaonline2020@gmail.com - www.seeaonline.org
Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 /
066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr



1. Contexte et justification

L'importance de la nature dans le processus du développement socio-économique n'est plus à démontrer. En effet, elle offre les biens et services écosystémiques indispensables au maintien de la vie, l'économie, la sécurité, la santé et le bien-être. Le concept des solutions basées sur la nature, dites NbS (Nature-based Solutions) qui a émergé au tournant des années 2010 prône le fait de s'appuyer sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques ou la gestion des risques naturels. Un des moyens largement utilisé et reconnu au niveau international pour tenter de préserver la nature est la création des aires protégées. Les aires protégées peuvent, dans une certaine mesure, être considérées comme le dernier rempart de la conservation de la nature et des services qu'elle rend. A cet égard, les pays d'Afrique centrale possèdent tous des aires protégées. Au niveau sous régional des institutions comme l'observatoire régional pour la biodiversité et le réseau des aires protégées en Afrique centrale (RAPAC) aident à fournir une meilleure compréhension sur les tendances et les menaces qui pèsent sur les aires protégées d'Afrique centrale, afin de renforcer les processus de prise de décisions et faciliter des réponses stratégiques pertinentes.

En effet, malgré l'importance des aires protégées pour la conservation de la nature, leur intégrité est menacée par des pressions diverses et dont pour la plupart anthropiques (L'exploitation forestière, l'exploitation minière, l'exploitation pétrolière, la construction des barrages hydroélectriques, le tourisme de masse...). Dans ce contexte, l'Évaluation Environnementale et Sociale (EES) qui, par définition, est l'ensemble des processus qui vise l'intégration des aspects relatifs à l'environnement dans la prise de décision en lien avec les politiques, plans, programmes et projets de développement, devait pouvoir jouer un rôle prépondérant pour leur protection. Toutefois, le retour d'expérience démontre que l'EES peine à exprimer son potentiel en Afrique centrale en général et dans ce domaine en particulier. A l'origine de cette situation, des contraintes juridiques, institutionnelles et pratiques.

Voilà pourquoi il importe d'échanger autour des stratégies de renforcement des capacités des acteurs de l'EES pour améliorer leur capacité sur l'outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions basées sur la nature. D'où le présent séminaire international organisé par le SEEAC en collaboration avec l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale (ACEE), le Bureau régional Afrique centrale de l'UNESCO et la Commission Néerlandaise pour l'Évaluation Environnementale (CNEE). Des partenariats seront recherchés, entre autres, avec le Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et du Bassin du Congo, le Programme pour la biodiversité et la gestion des aires protégées (BIOPAMA) et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

2. Objectif général

L'objectif général de ce séminaire international du SEEAC est de renforcer les capacités des différentes parties prenantes de l'évaluation environnementale et sociale comme outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions basées sur la nature en Afrique centrale.



The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –

E- mail: seeaconline2020@gmail.com - www.seeaconline.org

Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr



3. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'agira d'aborder les aspects suivants :

- Cadres juridique et institutionnel de l'EES comme outil de préservation des aires protégées ;
- Leçons apprises de l'application de l'EES comme outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions basées sur la nature ;
- Propositions pour l'amélioration des performances de l'EES.

4. Résultats attendus

- Cadres juridique et institutionnel de l'EES comme outil de préservation des aires protégées soit abordés ;
- Leçons apprises de l'application de l'EES comme outil de préservation des aires protégées et de promotion des solutions basées sur la nature soit présentés ;
- Propositions pour l'amélioration des performances de l'EES soit présentés.

5. Portée de l'événement

Nationale, sous régionale, régionale, internationale.

6. Forme du séminaire

Le séminaire sera organisé sous forme des présentations suivi d'échanges et des panels de discussions qui rassembleront des spécialistes des thématiques retenues afin de dégager, pour chacune d'elles, un état des lieux, des bonnes pratiques et des axes d'amélioration.

7. Public visé

Ce séminaire s'adresse à toutes les parties prenantes du processus d'évaluation environnementale et en particulier les organismes de conservation et de gestion des aires protégées :

- Administrations en charge de la gestion des ressources naturelles et des aires protégées ;
- Administrations en charge de la gestion du processus d'évaluation environnementale ;
- Autres administrations sectorielles ;



The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –

E- mail: seeaconline2020@gmail.com - www.seeaconline.org

Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr



- Organismes et structures sous régionaux, régionaux et internationaux de gestion durable de l'environnement ;
- Organisations du Secteur privé et investisseurs ;
- Partenaires Techniques et Financiers ;
- Consultants et bureaux d'études ;
- Universités et autres institutions de formation ;
- Organismes de recherche ;
- Organismes de conservation et de gestion des aires protégées ;
- Société civile.
- Autres...

8. Retombées du séminaire

Les retombées anticipées de ce séminaire international pour les pays concernés et la sous-région sont multiples. Pour les professionnels et acteurs concernés de la sous-région, il offrira l'occasion à un plus grand nombre de participer à des échanges de niveau international et à renforcer leurs capacités à recourir à l'évaluation environnementale comme instrument de préservation des aires protégées et de promotion des solutions basées sur la nature. Les communications scientifiques et techniques, de même que les débats seront publiés sous forme d'actes du séminaire, et largement diffusés.

9. Soumission d'un projet de communication

Les experts désireux de soumettre un projet de communication doivent faire parvenir au comité d'organisation les éléments suivants :

- Le titre de la communication ;
- Les coordonnées de l'auteur ou des auteurs ;
- Un résumé de 300 mots (maximum) ;
- Cinq (5) mots clefs au maximum.

Ces éléments doivent être envoyés au plus tard le 15 Novembre 2021 par courrier électronique aux adresses suivantes : seeaonline2020@gmail.com et louisbibissi@yahoo.fr.

10. Recevabilité des projets de présentation

Les concernés seront informés au fur et à mesure de la recevabilité de leur projet de communication après examen par le comité scientifique. La décision de retenir définitivement une communication est fonction du paiement effectif des frais de participation.

11. Frais d'inscription

L'inscription au séminaire s'élève à Cent mille (100.000) FCFA par participant. Ces frais couvrent le kit du participant, les repas de midi, et les pauses-café pendant la durée du séminaire.



The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –

E- mail: seeaonline2020@gmail.com - www.seeaonline.org

Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr



Les personnes désireuses de s'inscrire devront renseigner et renvoyer le formulaire dédié à cet effet et payer leur frais d'inscription au plus tard le **23 novembre 2021**.

12. Mode de paiement

L'inscription au séminaire peut être réglée :

- Par mandat, par l'un des moyens suivants : Express Union, Western Union, MoneyGram, à l'ordre de Madame ITOUA Adélaïde (Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale). Tél./WhatsApp : +242 066639971 ;
- Par virement ou dépôt bancaires à l'ordre du Secrétariat Exécutif pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale au Compte n° **0231640101582125** NFC BANK -CAMEROON.
- Par virement ou dépôt bancaire à l'ordre de l'Association Congolaise pour l'Évaluation Environnementale au Compte n° IBAN : **CG39 3001 9100 0110 8021 6000 249** BANQUE POSTALE – Brazzaville - Congo.

13. Contact

SEEAC

BP 30465 Yaoundé - Tél. : +237 242 61 10 62
E-mail : seeaonline2020@gmail.com - www.seeaonline.org

ACEE

BP 10183 Brazzaville - Tel./WhatsApp: +242 05 504 12 09 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr



The Biodiversity and Protected Areas Management Programme (BIOPAMA) is an initiative of the ACP Group of States funded by the European Union's 11th European Development Fund.



Secrétariat pour l'Évaluation Environnementale en Afrique Centrale (SEEAC) - B.P. 30465 Yaoundé - Tél: +237 242 61 10 62 –
E-mail: seeaonline2020@gmail.com - www.seeaonline.org
Association Congolaise Pour l'Évaluation Environnementale (ACEE) - B.P.10183 – Brazzaville Tél./WhatsApp : +242 055041209 / 066683823 / 055648805. E-mail : louisbibissi@yahoo.fr